# Histoire

En 1360, les moines chartreux s’installent sur le mont Cornillon dans leur monastère qu’ils appelèrent «La Chartreuse des Douze-Apôtres». Il disparut en 1797, les moines ayant été expulsés par les troupes républicaines françaises.

En 1381, le Prince-Evêque les autorisa à jeter un pont sur le chemin encaissé qui traversait leurs possessions afin de faciliter le passage du charroi et du bétail vers leurs terres situées sur le plateau de Péville et le coteau du Chéra. Il s’agissait alors d’un pont de bois.

L’arvô tel que nous le connaissons – ou presque – le remplaça au début du XVIIème siècle; il fut encore modifié au début du XVIIIème.

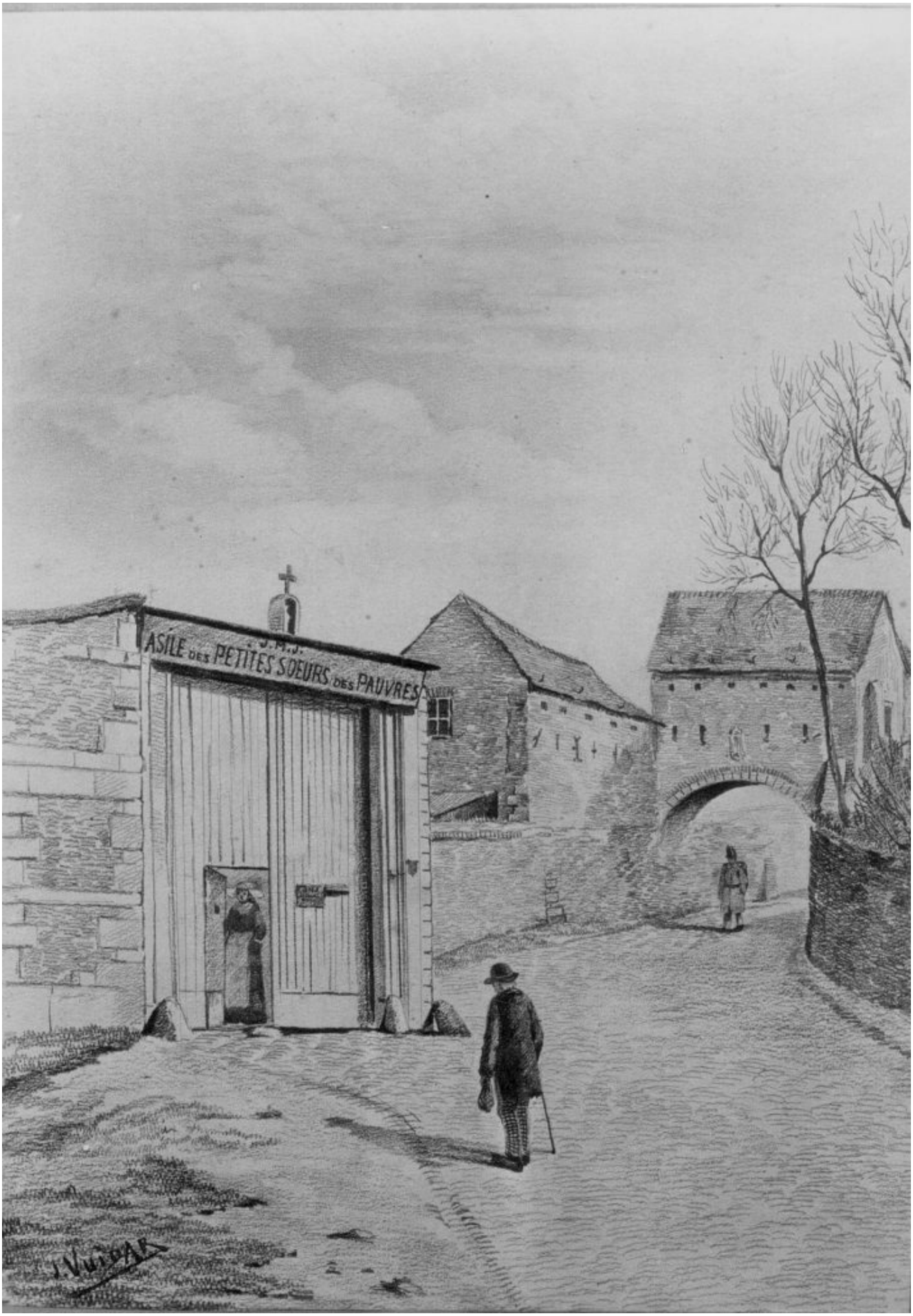


J. Widar, Liège, Thier de la Chartreuse en 1887. L’arvô et

l’asile des Petites soeurs des Pauvres.
© KIK-IRPA, Bruxelles – Reproduit avec autorisation
Cliquez pour agrandir

Le 5 juin 1981, le pont est classé comme monument au patrimoine de Wallonie, « *en raison de sa valeur historique et artistique* « .

arrete-classement-arvo-62063_CLT_337-01-1981Télécharger
L’*ASBL Parc des Oblats*, créée en 1988, en fait l’acquisition le 30 août 1990 pour le franc symbolique et grâce aux subsides de la Région Wallonne, de la Province, de la Ville et de la Fondation Roi Baudouin, peut le faire restaurer. Le dossier de restauration, en ce compris les travaux conservatoires qui ont duré un an, est introduit en novembre 1990 et le permis de bâtir accordé le 7 avril 1995. La restauration est achevée en octobre 1996. L’ouvrage, ouvert au public durant la journée mais fermé la nuit, sera rapidement vandalisé, ce qui amena l’association à mettre fin à cette libre circulation.

En mars 2008, l’asbl décide de se dissoudre et de transmettre le bien à l’asbl La Chartreuse qui en assurait déjà la gestion depuis 2006 (voir l’article Dissolution de l’ASBL Parc des Oblats). L’acte de donation est signé le 23 février 2010. Pour rappel, seul le bâtiment ainsi qu’un sentier d’accès d’une largeur de 3m sont propriété de l’asbl, le fond appartenant à la Ville.

Etat du chemin d’accès après l’intervention de la Ville de Liège, 2009

Durant l’été 2008, des pierres sont tombées de la muraille de soutènement (propriété de la Ville de Liège) dans le *thier de la Chartreuse* en contrebas. Des travaux de sécurisation ont été entrepris par la Ville, travaux qui ont eu pour conséquence de faire disparaitre une partie de la muraille mais aussi le chemin d’accès à l’arvô depuis la rue Justin Lenders… Depuis 2009, l’accès est devenu problématique, puisqu’il faut passer par le terrain voisin. Dix ans plus tard, l’ASBL La Chartreuse attend toujours la réfection du chemin par la Ville (voir l’article Quand l’årvô retrouvera-t-il son chemin d’accès?)